

# Nouvelles règles pour le sentier Yoshida (À partir de l'été 2024)

Mesures prises pour lutter contre la surpopulation et les ascensions sans pause.

## ⚠️ 16h - 3h

Les barrières seront fermées entre 16 heures et 3 heures du matin.

## ⚠️ Max. 4 000 visiteurs/jour

Les barrières seront fermées lorsque le nombre total de grimpeurs dépasse 4 000 personnes en une journée.



Seuls les personnes ayant réservé un refuge peuvent passer les barrières la nuit, même si + de 4000 grimpeurs sont présents.

\* Cependant, en règle générale, veuillez franchir les barrières avant 16 heures.

## Types de fonds collectés

### Droit d'accès



Système de réservation pour accéder au sentier Yoshida

**2 000 yens** par personne/fois

En vertu de la nouvelle réglementation, le paiement est obligatoire pour accéder au sentier Yoshida. Vous pouvez régler votre paiement directement à l'entrée du sentier ou en ligne (scannez le code QR).

optionnel

### Contribution

**1 000 yens** par personne

Nous collectons également des contributions volontaires pour la conservation du Mont Fuji.

Pour plus d'informations, visitez le site officiel pour l'ascension du mont Fuji.



Préfecture de Yamanashi

# À quoi servent vos contributions et le nouveau tarif ?

## Droit d'accès

**2 000 yens** par personne/fois

- Prévention des risques en montagne (ex. patrouilles).



- Soutien aux étrangers (interprétation).



- Dépenses de régulation (ex. fonctionnement et entretien des barrières).
- Fonctionnement du poste de sécurité local.
- Entretien des sentiers.
- Soutien aux étrangers (interprétation).

optionnel

## Contribution

**1 000 yens** par personne

- Mise en place et gestion de postes de premiers secours.



- Installation et gestion de toilettes temporaires.



- Fonctionnement du centre d'assistance au 6e station.
- Soutien aux organisations locales de prévention des catastrophes.
- Empêcher la propagation des plantes envahissantes.

+